

2021-2022

# Inscription aux services périscolaires

Les services périscolaires regroupent la pause méridienne (cantine),  
les accueils périscolaires (garderies) du matin et du soir et l'étude.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site et  
le Facebook de la commune, ainsi qu'à l'accueil de la mairie. Il comporte :

- une fiche renseignements (par famille)
- une fiche inscription cantine (par enfant)
- une fiche inscription étude (par enfant)
- une fiche sanitaire (par enfant) *sauf si faite pour l'accueil de loisirs de cet été*



Dépôt du dossier **avant le 15 août** en mairie.

**A défaut de pouvoir disposer des inscriptions dans les délais, votre (vos) enfant(s)  
ne pourra(ont) pas être admis dans les structures à la rentrée.**

Les parents qui ne souhaitent aucun service périscolaire pour le moment sont invités  
à compléter un dossier pour toute admission en cours d'année.